



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



CATHERINE MARRO

UMR 5133 - ARCHEORIENT - Environnements et Sociétés de l'Orient Ancien

Section 33 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Chères et chers Collègues,

Archéologue et ancienne élue du CoNRS (mandat 2012-2016 - Collège B1), j'ai l'honneur de présenter ma candidature dans le cadre du renouvellement des membres de la Section 33 (ex-Section 31): **"Hommes et milieux : évolution, interactions"**, pour le mandat 2025-2029.

Dans une conjoncture nationale et internationale incertaine, où la parole des scientifiques est souvent marginalisée, voire stigmatisée, il me semble en effet plus nécessaire que jamais de soutenir la recherche scientifique, et tout particulièrement la recherche publique, d'une voix forte.

A cet égard, la Section 33 me paraît amenée à jouer un rôle particulièrement important : à travers ses thématiques axées sur la question complexe des relations entre les sociétés humaines et leur environnement, notre section se retrouve en effet désormais au cœur des préoccupations scientifiques actuelles.

Il nous appartient donc de pousser ces recherches au plus haut, par des recrutements de qualité, une valorisation des travaux effectués en direction des acteurs institutionnels comme du grand public, ainsi qu'une réflexion commune sur les perspectives à venir, dans un souci constant de défense de l'intérêt général.

Nous avons besoin plus que jamais d'un CNRS fort et inclusif, favorisant la collaboration entre les chercheurs plutôt que la compétition stérile entre les laboratoires. Nous avons besoin de plus de soutien, en personnels et moyens financiers, plutôt que des restructurations à répétition qui nous épuisent, jusqu'à parfois occulter l'objectif même de nos missions au CNRS : la recherche scientifique. En bref, ce qu'il nous faut, ce sont des "Qi-labs" bien dotés - et non pas des "Key-labs" bien notés.

En tant que spécialiste de la protohistoire du Caucase, de l'Anatolie et du Moyen-Orient, j'ai passé de longues années en poste à l'Institut français d'Etudes Anatoliennes d'Istanbul (Turquie), notamment comme Secrétaire Scientifique. Cette expérience, ainsi que mes nombreuses collaborations à l'international, m'ont permis de constater les points forts, comme les points faibles, de la recherche française au niveau mondial.

Parmi les points forts, nous disposons d'une infrastructure formidable, dont le CNRS représente l'un des fleurons manifestes. Ce sont ces infrastructures que nous devons défendre et valoriser avant toute chose, afin de préserver l'originalité, l'indépendance et le dynamisme de nos recherches. La défense de ces infrastructures passe bien sûr par un accroissement massif des moyens alloués à la recherche, que l'on ne doit pas considérer comme un creusement du déficit de l'Etat, mais comme un investissement d'avenir.

Défense de la recherche publique, défense de l'intérêt général, réflexion collective, valorisation de l'existant : telles sont mes valeurs et mes pratiques. Si je suis élue, c'est dans cet esprit que je m'attacherai à renforcer et valoriser les travaux de la Section 33 en rappelant en toutes circonstances, notamment auprès de nos tutelles, les enjeux fondamentaux sous-jacents de nos recherches, dans un contexte international particulièrement compétitif.

Forte de mes expériences dans la gestion de la recherche en France comme à l'international, je pense avoir le recul et l'expérience nécessaires pour défendre au mieux ces infrastructures, et à travers elles, les intérêts des chercheur(e)s de la nouvelle Section 33.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 33

Matthieu GHILARDI, CEREGE UMR 7330

Nicolas TEYSSANDIER, TRACES

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

